|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  **PERIGUEUX**-**NONTRON** | **Contacts :**perigueux@attac.org<http://local.attac.org/attac24/><https://www.facebook.com/attac.perigueux.nontron> |  | ***Il s’agit tout simplement******de se réapproprier******ensemble******l’avenir de notre monde*** |

**Réunion à Bourrou du** **4 février 2023**

**Présents:** Frédérique Baritaud, Catherine et Michel Bastide, Jacques Chèvre, Monique et Daniel Foissard, Jean Lalanne, Jean Lefrançois, Béatrice Lochet, Grégoire Maguer, Margaret Méchin, Hervé Mignon, Christian Naudet, Annie Palazzi, Jeanne Vigouroux, Nicole Viguier

Cette réunion, qui s’est tenue dans le cadre agréable du café associatif le « Café lib’ » de Bourrou, nous a permis d’avoir des échanges amicaux et militants avec des personnes plus proches du bergeracois.

Les participants sont favorables au renouvellement de ces rencontres.

**1 Les perspectives pour notre comité**

Un premier échange a porté sur les moyens de communication des actions du comité Attac-Dordogne, sur l’utilisation des réseaux sociaux.

Ce fut ensuite une discussion sur les relations entre Attac et la jeunesse et sur l’engagement d’Attac dans les actions de désobéissance civile.

**2 Rencontre avec le comité Attac du Lot**

Cette rencontre, destinée à renforcer les liens locaux entre les militants d’Attac, se déroulera le samedi 25 février à Sarlat : il reste à déterminer l’heure et le lieu précis de la réunion.

**3 Prochaine soirée « ciné-cinéma » en partenariat avec Attac**

C’est dans le cadre d’un partenariat local entre Anticor et Attac qu’aura lieu laprojection du **film sur l’évasion fiscale de Yannick Kergoat « La (très) grande évasion ».**

**Cette projection se fera donc le jeudi 30 mars en présence du réalisateur.**

Nous allons étudier la possibilité de projeter prochainement le film de Marie-Monique Robin « La fabrique des pandémies ».

**4 Le nouveau dispositif de collecte des déchets**

Rappel : plusieurs organismes (SEPANSO Dordogne, APF France Handicap Dordogne et USR-CGT)\* travaillent avec notre comité ATTAC-Dordogne à la consolidation d‘un nouveau collectif de lutte contre les mesures décidées par le SMD3.

* APF (association des paralysés de France), SEPANSO (Société pour l’étude, la protection et l’aménagement de la nature dans le Sud-Ouest) et USR-CGT (Union syndicale des retraités CGT de Dordogne)

Christian Naudet, qui participe à ces travaux, nous a apporté les importants éléments d’information suivants sur l’évolution de la situation (ces informations confirment l’incohérence dommageable de la gestion de ce nouveau dispositif) :

1 Les tarifs connaissent une évolution très inquiétante : pour 1ou 2 personnes au foyer par exemple le tarif de base annoncé était de 145 € en 2021, il s’élevait à 178 € en 2022 pour atteindre 245 € cette année. Cette escalade n’est en rien maîtrisée et constitue un handicap supplémentaire pour les ménages à ressources modestes.

2 Les explications fournies à ce sujet par le SMD3 ne sont en rien satisfaisantes : une augmentation d’un million d’euros du coût des carburants ne constitue qu’une faible part (2,5%) des 40 M € budgétés. Il faut souligner en outre que l’évolution du coût d’enfouissement (de 37 € en 2021 à 65 € la tonne en 2025), qui représente 7% du budget, était connue bien avant la mise en place du nouveau dispositif.

3 Le budget comporte une prévision de recette de 5 M € pour l’ensemble des levées supplémentaires, recette sans doute surévaluée ce qui risque d’alourdir encore la charge sur l’ensemble des ménages pour combler ce possible déficit.

4 Imprévision encore avec le changement de statut du syndicat en SPIC (service public industriel et commercial) qui aurait entraîné une charge supplémentaire d’1,7M € ce qui représente 4% du budget.

**Le total des trois augmentations représente donc 13.5% et n’explique pas les 37,6 % d’augmentation entre 2022 et 2023.**

5 Lourdes dépenses supplémentaires : devant le risque de plus en plus visible de dépôts sauvages le SMD3 prévoit d’acheter deux nouveaux véhicules de propreté pour le département. Pour réprimer ce risque le syndicat prévoit en outre d’acheter du matériel de surveillance et de recruter quatre surveillants.

6 Le SMD3, affirmant que 33% des déchets en sacs noirs seraient compostables, envisage une collecte spécifique des biodéchets en 2024 : encore un risque donc de dépenses supplémentaires avec l’achat de nouvelles bornes payantes.

7 Rappelons enfin que le SMD3, alors qu’il savait que la procédure de redevance incitative ne pouvait donner lieu à une modulation sociale, a choisi malgré tout cette solution négligeant gravement ainsi la situation des ménages modestes. Il étudierait la possibilité (difficilement gérable) de créer une bourse des levées permettant de céder un droit de levées à d’autres ménages.

8 Une démarche, très tardive et sans doute contrainte, de concertation a entraîné la mise en place de commissions avec les usagers (composées de 10 usagers, 10 élus, 10 associations et 10 personnalités qualifiées) : leur fonctionnement n’est pas précisé à ce jour.

Les semaines qui passent et les modifications décidées par le SMD3 confirment l’impasse sociale et environnementale de ce dispositif.

**Rappel : le prochain CA (ouvert à tous) aura lieu le mardi 28 février à 18 heures à la Maison des associations, 12 Cours Fénelon à Périgueux**